

Séance du Conseil communal du 12.12.2022

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 octobre 2022

Mme la Présidente donne lecture d'une proposition de modification reçue de la part de M. Demierre s'agissant de son intervention au sujet du décompte de péréquation (page 5) : « Marc Demierre intervient sur la présentation du décompte de péréquation et relève une incohérence entre la premier page qui montre que le décompte provisoire de CHF 318'000.- a été compatibilisé sur les comptes 2021 et la deuxième page ou il est fait mention que le décompte définitif de CHF 341'000.- impactera en totalité le compte de résultat 2022. M. Demierre soutient que seule la différence de CHF 23'000.- touchera le compte de résultat 2022. »

Page 8, Mme Robyr Comminot propose que le « relais des chasseurs » s'écrive avec des majuscules.